



Edit o POURQUOI UN COMITÉ GÉNÉRAL ?

L'UFRBCA tient ce Comité Général pour des raisons statutaires, bien sûr, mais aussi pour répondre à la nécessité de faire le point un an après notre Congrès, et surtout pour relancer notre action. Il s'agit donc de répondre aux questions suivantes : où en sommes-nous de la feuille de route ? Que doit-on relancer en priorité ? L'actualité nous amène-t-elle à reconsidérer certaines résolutions ? Pour mémoire voici les 10 résolutions qui sont restées au point mort sur les 28 votées à Hyères :

→ Résolutions prises en plénière sur LSR. Vie Nouvelle et un IHS fédéral : **1** - Adhérer et faire adhérer nos sections et nos adhérents à LSR ; **2** - Relancer la Campagne d'adhésion à « Vie Nouvelle » ;

→ Résolutions prises sur proposition de la Commission « Santé - Protection Sociale » : **7** - Créer et diffuser un dépliant sur les droits à la retraite « vieillir dignement toute sa retraite » ; **8** - Créer et diffuser un dossier revendicatif comparatif sur : - la répartition et la capitalisation ; - la mutualisation privée et assurantielle ; **9** - Créer un document de réflexion sur le financement de la Protection Sociale dans le contexte de la part croissante du numérique dans l'économie (OMS et Europe) à partir des travaux de la Commission Confédérale ; **10** - Mener une Campagne pour obtenir une carte du travailleur en retraite de la Construction du Bois et de l'Ameublement reconnaissant l'accès à des droits tels que mutuelle, village vacances ...

→ Résolutions prises sur proposition de la Commission « Vie Syndicale » : **11** - Réaliser un « Livret d'accueil des retraitables » dans le premier trimestre 2018 pour la continuité syndicale. C'est un support et un lien avec les syndicats d'actifs et les territoires ; **15** - Intervenir auprès de nos Administrateurs et des Syndicats d'actifs en concertation avec la Commission Santé pour obtenir une Mutuelle Santé pour tous les retraités syndiqués de la Construction.

→ Résolutions prises sur proposition de la Commission « Publication » : **16** - Publication dans RCBA et UFR Actualités du questionnaire en direction de nos adhérents sur la qualité, les rubriques et la fréquence ;

→ Résolutions prises sur proposition de la Commission « Formation » : **28** - Appliquer la décision du 3^e Congrès Fédéral : chaque formation devra avoir un temps sur le thème des retraites ; le financement des stages sera assuré par la Fédération.



COMITÉ GÉNÉRAL MONTREUIL

Retraite Construction Bois

n° 87

JUIN
2018

Bulletin édité par l'UFR de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT



Hommage à **Joseph LOP**
par **Antoine MIGNEMI**

Page 2



MAI 68 : un grand événement
traité par notre **Institut
d'Histoire Sociale**

Pages 8/11

DANS CE NUMÉRO :

- **Hommage à Joseph LOP** ■ **Comité Général** : Ouverture, Mondialisation, Rapports Commissions, Continuité syndicale, Clôture ...
- **LE MAG** : Réflexion, Fracture numérique, Collectif CBA Retraités de Normandie.



Mercredi 30 mai 2018

Présidence :

→ Jean-Claude GUÉRINEAU

Hommage à Joseph LOP prononcé par Michel DIAMANTIS

La famille de Joseph avait demandé que les obsèques se déroulent dans la plus stricte intimité. Cependant, son épouse et sa fille ont accepté de participer à une réunion des camarades de Marseille qui tenaient à lui rendre un dernier hommage. À cette occasion

notre camarade **Antoine MIGNEMI** a retracé le parcours de vie de Joseph. Je cite ses paroles :

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

Photos :

O. LAMBERT DESGRANGES, V. VELLILA

Conception, réalisation :

Michèle BRAMARDI

Imprimerie : BRUNEAUT

www.ufrcba-cgt.com

cgt
retraitées

Hommage à Joseph LOP

« Joseph est décédé le 9 avril 2018 à l'âge de 83 ans.

Ses responsabilités syndicales

- Secrétaire de la Section Syndicale des retraités CGT de Marzagues ;
- Membre de la CE de l'UL CGT de Marzagues ;
- Membre de la CE de l'UFRCBA-CGT au niveau national ;

- Membre de la CE de l'USCBA-CGT des Bouches-du-Rhône ;
- Conseiller des salariés.

Son parcours de vie

Né le 9 novembre 1934 à PRAT DE LLO-BREGAT près de Barcelone en Espagne, il est arrivé en France à l'âge de 5 ans, lors de la Retirada.

Après la guerre d'Espagne, il fait partie, avec ses parents, des réfugiés espagnols fuyant le fascisme de Franco.

Arrivé en France en 1939, ils sont internés au camp d'Argelès. Il passe sa jeunesse à Carcassonne puis à Narbonne où il entame sa carrière professionnelle.

Marié à **Louise**, sa compagne de vie et de combat, ils ont eu une fille, **Lydie**.

Son parcours professionnel

Il a exercé plusieurs métiers. Au départ mineur, il a été aussi chauffeur d'engin de travaux publics et a participé notamment

à la construction du Canal de Provence pour irriguer nos terres provençales.

Il a été ensuite embauché à la CGEE devenue aujourd'hui CGELEC. Il a été toujours en grands déplacements en France métropolitaine, dans les DOM-TOM à la Réunion mais également à l'étranger, en Irak, en Tunisie ...

Il part à la retraite à 62 ans après 44 années de cotisations en tant que Chef de Chantier.

Une grande figure du mouvement social nous a quittés. Il était un homme de conviction, avec une forte personnalité qui cachait une grande gentillesse. Toujours courageux et fraternel, mettant fidèlement en pratique ses idées de la FSM dans ses activités.

Joseph nous a marqués, son souvenir restera ancré dans notre mémoire. Nous présentons nos sincères condoléances à Louise, son épouse, et sa fille Lydie. »



LA STRATÉGIE DU CHOC

Travailleurs, chômeurs, retraités, étudiants et lycéens, ont le sentiment d'être débordés par l'afflux de remises en socle de notre vivre ensemble.

Le Président des riches s'appuie sur les résultats des élections législatives, raz-de-marée « en marche », pour légitimer son action. Conscient malgré tout du risque de révolte populaire, il pratique la stratégie du choc. A peine une « réforme » est-elle annoncée, présentée, qu'elle est votée par le Parlement avant tout début de négociations sérieuses. L'enceinte des promulgations n'est pas encore sèche que la mise en coupe réglée suivante nous est assénée. Ainsi, en menant tambours battants

L'ordre du jour nous invite à prendre le temps de la réflexion en faisant un pas de côté. Il ne s'agit pas de ressasser des

tant des coupes sombres dans nos protections sociales, il cherche à nous mettre KO debout pour étouffer dans l'œuf toute amorce de révolte.

Il s'agit pour la classe dominante d'extirper de nos têtes toute conscience de classe et d'y substituer un sentiment de fatalité, de résignation devant l'inéluctable.

L'intervention sur l'actualité sociale a été plus que très concise dans la mesure où le rapport des forces en jeu est analysé sans cesse dans toutes nos réunions syndicales et il n'est nul besoin de nous convaincre. L'actualité nourrira les débats de ces deux jours.

L'ordre du jour nous invite à prendre le temps de la réflexion en faisant un pas de côté. Il ne s'agit pas de ressasser des



Mercredi 30 mai 2018

OUVERTURE DES TRAVAUX :

→ Michel DIAMANTIS

constats mais de faire le point théorique en s'arrêtant l'espace d'un jour et demi et de repartir avec des axes d'actions concrètes.

L'ouverture de ce Comité Général va nous plonger au cœur du dogme libéral en tentant de répondre à la question « *qu'est-ce que la mondialisation ?* ». Nous enchaînerons par une réflexion sur le devenir de notre système de retraite. Il nous restera à faire le point en fin de journée sur ce que nous avons accompli, ou non, des actions décidées lors de notre dernier Congrès. Chaque Commission présentera rapidement son bilan d'étape et les correctifs à adopter.

Demain matin, l'UFR laissera la parole à l'IHS fédérale. Il ne s'agira pas de célébrer les « événements de mai 1968 », mais de prendre conscience du combat de classe dont cette période fut le théâtre et d'entreprendre un travail sur les combats passés de notre Fédération.

La relance de la continuité syndicale et de l'action dans les territoires sera le point d'orgue de notre Comité Général. A partir d'une réflexion sur nos pratiques, nous dégagerons les pistes d'action à mettre en œuvre dès la rentrée. Mercredi après-midi nous ne nous quitterons qu'après avoir décidé de ce plan d'action qui nous guidera jusqu'à notre prochain Comité Général.



mercredi 30 mai 2018

conférence sur la mondialisation

→ Omar KATI

Expert-Comptable à la retraite

Le texte ci-dessous n'est que le schéma de l'exposé, avec comme support un document de 30 pages comme aide à la compréhension du sujet traité.

mondialisation

La **MONDIALISATION** suscite de nombreux débats et controverses. Elle constitue un moteur de croissance économique pour les uns, une source de chômage pour les autres.

1/ QUELQUES DÉFINITIONS POUR PRÉCISER CE QUE RECOUVRE CE TERME

→ Selon WIKIPÉDIA.

Si le terme mondialisation est récent, il désigne cependant différentes périodes de l'histoire. La mondialisation actuelle trouve ses racines dans la réalité historique du 19^e siècle avec notamment l'abaissement du coût des transports, la généralisation de la machine à vapeur, le télégraphe, l'industrialisation.

→ Dans le manifeste du parti communiste 1848, K. MARX et F. ENGELS décrivent la mondialisation en ces termes :

« Poursuée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, explorer partout, établir des relations partout ».

→ Selon CA MICHALET. La mondialisation est un phénomène complexe qui revêt :

Une dimension commerciale avec le développement des échanges commerciaux qui coïncident avec les progrès des technologies et l'accélération des flux de transports et de communication (Internet). Une dimension productive, celle des flux d'investissements directs et de la délocalisation. Une dimension

financière en lien avec l'intensification des capitaux.

2/ LES THÉMATIQUES DE LA MONDIALISATION

La mondialisation accroît les inégalités (document page 19).

Les limites de la théorie du ruissellement (document page 19).

Peut-on réguler la mondialisation ? (document page 25).

3/ A PROPOS DES CRISES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Avant-propos concernant les cycles « Juglar KONDRATIEF ».

Une fréquence accrue de la crise financière après l'abandon du système de « Bretton Woods » : Le krach d'octobre 1987, la crise japonaise 1990, la crise russe 1998 ...

Genèse des crises : Une information incomplète pour la finance et une opacité. Les confusions et propagation. Le rôle majeur des banques dans la propagation de la crise.

(Contexte financier globalisé suivant la règle des 3D de « BOURGUIGNAT » : dérégulation, décloisonnement, désintermédiation.)

4/ UNE ALTERNATIVE À LA MONDIALISATION

(document page 28).

Les moyens de lutte contre la spéculation : Taxe « ROBIN » (document page 16/18).

Faut-il croire à la démondialisation ? (document page 27).

5/ QUESTIONS OUVERTES

La perte de confiance dans le capitalisme américain.

Un nouvel ordre mondial : La Chine et l'Amérique (un nouveau système de réserves mondiales).

6/ VERS UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME



la stratégie du choc

la discussion

interventions des camarades :

- BRUN,
- CANOVILLE,
- DIAMANTIS,
- GARNON,
- HOFFECARD,
- MILLET,
- SAILLARD,
- SANDELLON.

INTERVENTION DE ROBERT BRUN :

→ La Mondialisation : Proposition de deux livres.



la stratégie du choc

Noémie Klein, Journaliste Canadienne.

Elle explique que l'École d'Économistes de Chicago (USA) avait élaboré une théorie montrant qu'après un choc violent, un peuple était enclin à accepter des politiques de régression sociale. Elle cite des exemples dans l'actualité en Louisiane (USA) au Chili et en Russie notamment.

Comment la monnaie unique menace l'Europe ?

Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'Économie.

À partir de la crise de 2008 en Europe et dans le monde, il démontre qu'il ne peut y avoir de monnaie et d'intégration économique qui surpasse le projet politique, sans risque de divergences importantes et que l'austérité condamne à la stagnation sans fin.

La Stratégie du CHOC !!!



Naomi Klein



J.C. Guérineau

publications

6 interventions des camarades : Brun, Garnon, Morlier, Plumelet, Thomassin

La Commission a tenu sa première réunion courant janvier, la seconde devait se dérouler ce mois-ci, afin de préparer la prise de notes de notre Comité Général, mais faute de participants celle-ci n'a pu se tenir.



Je m'en tiendrais au compte rendu de janvier : ce-lui-ci a validé la rédaction du RCB N° 86 (Congrès) en regrettant le manque d'éléments des Secrétaires de Séance. Sa parution com-me vous l'avez constaté a mis plus de quatre mois à vous parvenir. Les aléas de la Fédération semblent être à l'origine de ce retard, à cela il faut ajouter le départ prochain à la retraite de notre infographe.

Par ailleurs nous avons confirmé les résolutions du Congrès sur la ligne éditoriale de nos publications. En y apportant les précisions nécessaires sur la façon de faire, en arrêtant un calendrier et en optant pour un travail collectif : la Commission propose et fait valider par le Bureau et la CE un contenu et demande l'implication des camarades pour la rédaction d'articles, y compris à des rédacteurs extérieurs. Compte tenu de leurs technicités et de leurs proximités, la mise en page, l'édition, la diffusion ont été dévolues pour l'ACTU à Michel Diamantis et pour RAB à Gérard MORLIER en lien avec la Fédération.

Voilà les grandes lignes de cette première prise de contact avec les nouveaux membres de notre Commission. Nous n'avons aucune inquiétude sur le fait d'obtenir des articles, mais par contre il reste à régler, dans un avenir proche, les

La discussion

- La sortie des publications dépend de la Fédération et des aléas rencontrés par cette dernière.
- La bataille des idées doit se faire en temps réel, RCBA doit être attractif, contenir des informations pratiques, juridiques.
- Le travail n'est pas assez collectif. Il est urgent et indispensable que la Commission puisse se réunir au complet. Ce besoin urgent est celui de toutes les Commissions.
- Les responsabilités entre le suivi que doit faire le bureau pour la CE et l'équipe de rédaction doivent être clarifiées. La rédaction prose, des contenus s'inscrivant dans une ligne éditoriale au bureau pour validation.

grand public de la CGT et même de toutes les organisations. Une fois la ligne éditoriale décidée par le Bureau il appartient au responsable de la revue de prendre toutes les dispositions de sa réalisation rédactionnelle : choix des rédacteurs, place de chaque article, les interviews éventuels, les illustrations et rechercher l'expression des lecteurs.

Intervention de Robert Brun

Nos publications : RCBA est une revue à destination des adhérents, elle est le lien entre l'adhérent et l'organisation. Elle contribue de ce fait à fidéliser l'adhérent. Seulement elle est une revue gratuite et toute revue que l'on n'achète pas, doit convaincre au premier coup d'œil, par sa présentation, les sujets traités, la progression de la lecture au fil des pages, le style, les illustrations, etc. Elle doit correspondre aux attentes du lecteur ordinaire. En cela RCBA est une œuvre, l'œuvre de ceux qui la réalisent. Son élaboration ne répond pas aux critères habituels de notre activité. C'est vrai pour toutes les revues



santé PROTECTION SOCIALE

12 interventions des camarades : Blicq, Canoville, Diamantis, Feral, Gourdon, Guilhou, Hoffeard, Massiet, Mosset, Sallard, Sandellon



Gérard GARNON

Quel que soit le rassemblement de nos forces syndicales, le SMPP doit être évoqué dans nos structures territoriales.

Le renforcement du SMPP doit permettre aux travailleurs de prendre leur santé en main.

Sur les chantiers, personne n'est à l'abri des risques dangereux qui peuvent survenir à tout moment.

C'est pourquoi, la CGT revendique l'utilité de la visite-obligatoire de la Médecine du Travail une fois par an.

Elle est obligatoire à l'embauche, elle n'y est dans les derniers jours de travail en fin de carrière que dans trop peu de cas.



La discussion

- Il reste beaucoup à faire pour diffuser les flyers SMPP et rencontrer un maximum de futurs retraités.
- Il faudrait évaluer le nombre de salariés qui ont fait valoir leur droit à une visite médicale de fin de carrière. L'obtention du dossier médical est un enjeu central pour faire valoir des droits à SMPP pris en compte en tant qu'AT-MP.
- Une plaquette fédérale regroupant l'ensemble de la Protection Sociale dans nos diverses Branches constituerait un outil indispensable tant pour les actifs que les retraités.
- Les référents et les membres de la Commission Santé devraient participer aux réunions OHSCT organisées par la Fédération.
- Il faut rappeler que la pension de réversion est aussi pour les veufs.
- L'activité intergénérationnelle permet tout à la fois d'attirer l'attention sur les conséquences à long terme des maladies professionnelles et de mettre en place la continuité syndicale.
- Le faible impact des journées d'études organisées aux différents niveaux fédéraux nous interroge : pourquoi cela fonctionne mal, comment gagner en efficacité ?

Ainsi les retraités-e-s CGT seront dans la capacité de défendre leurs droits.

formations



christian blicq

3 interventions des camarades : Garnon, Thomassin, Veilla

Le collectif s'est réuni le 16 janvier.

les questions posées dans leurs permanences, le dossier sera à voir ultérieurement en attente du travail des camarades du 44.

→ Module continuité syndicale dans les stages fédéraux : Le module reste à construire.

Sur les demandes de la Commission Exécutive :

- Certains sont faisables, d'autres sont plus compliquées et certaines sont à creuser.
- Les réalisables :

Cogétise, animer une réunion, prendre des notes, B-A BA informatique, continuité syndicale, aller vers les futurs retraités, le SMPP.

→ Les plus compliquées : Dirigeants CGT, formation à thème, le service des 18 fiches, journées d'études sur l'évolution des droits.

→ À creuser : Droit de succession, fin de vie, maï-

La discussion

→ Il existe des supports de formations confédéraux et de l'UCR. Nous pouvons les utiliser même si, comme celui de l'UCR, il n'est pas entièrement finalisé.



trise de l'outil CGT, qu'est-ce que le syndicalisme CGT ?

→ Reste à réunir le Collectif pour travailler sur ces sujets.

mai 68



jeudi 31 mai 2018

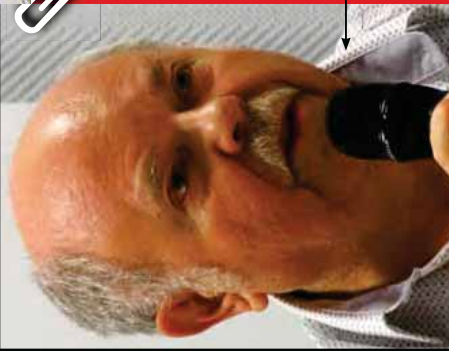
Présidence :

→ **Marcel SCHMITLIN**

Présentation de la table ronde :

→ **Jean-Luc PLUMELET**
Président de l'IHS fédéral

→ **Christian RENARD**
Référént fédéral



pierre lepage



L'Institut d'Histoire Sociale de notre Fédération, après avoir constitué son organe de direction en décembre 2017, vient d'organiser sa première expression publique sur le thème de mai 1968 dont c'est le cinquantième anniversaire.

Notre Fédération a été partie prenante dans l'organisation de cette manifestation en assurant la publication d'un document retraçant les grands moments qui ont marqué ces événements, document qui a servi de base à la discussion.

Elle a été représentée dans la salle par des membres de la Direction Fédérale, notamment **Serge PLECHOT**, son Secrétaire Général. Aux participants à ce Comité Général sont venus s'ajouter des invités qui, pour beaucoup avaient vécu 68, et ont participé au débat qui a animé cette matinée.

Que retenir de ce mouvement social majeur qui a mobilisé pendant plus de trois semaines 9 millions de travailleurs des diverses activités du pays ?

Il est la conséquence de l'accumulation de nombreuses luttes qui se fédèrent contre une politique anti-sociale menée par le Gouvernement Gaulliste au profit du Patronat et de la finance.

Les revendications furent de deux ordres et traitées à deux niveaux de négociations :

Au plan général

Elles concernaient la Sécurité Sociale, les salaires et le droit syndical. C'est dans ce cadre qu'eut lieu la Conférence de Grenoble. Conférence au résultat très limité, auquel la CGT refusa de souscrire, elle se clôtura par un simple constat.

Au niveau des Branches professionnelles

Elles prenaient en compte les particularités de leurs activités industrielles. Dans notre Industrie, notre Fédération avait constitué plusieurs groupes de travail portant sur différents secteurs à caractère économique ou social (*Conditions de Travail, Santé, Domaine Social*) pour aller négocier dans ces Commissions à caractère paritaire. Sur le plan social, une revendication importante portée par notre Fédération est bien identifiée au vu de son importance. Il s'agit de la création de la CNPO. Actuellement elle est identifiée sous le nom de BTP-Prévoyance dans le dispositif de PRO-PTP. Nous regrettons aujourd'hui de ne pas être en mesure de faire un bilan plus large sur le contenu de ces négociations et quels ont été leurs apports sociaux faute d'informations.

Bilan de mai 1968

Il serait audacieux de vouloir faire un bilan exhaustif de cette période. Il comporte des éléments contradictoires. Retenons les points positifs :

→ Un mouvement, d'une grande importance

Un grand événement traité par notre Institut d'Histoire Sociale

numérique, mûri dans les luttes sur le terrain dans la période qui précède et avec un état de conscience de classe allant grandissant.

Un bilan social non négligeable :

→ La remise en cause, à l'initiative du mouvement étudiant, du vieux ordre bourgeois confiné dans un passé hors du temps qui pesait sur la société française.

Ceux qui le sont moins :

→ Nous avons été incapables, avec 9 millions de grévistes, de faire abroger les ordonnances destructrices de la Sécurité Sociale. Il faut le reconnaître, nous avons été mis en échec dans la défense de cette conquête sociale majeure.

→ Les limites de l'action syndicale quand il n'y a pas une perspective politique pour soutenir et assurer la pérennité des conquêtes sociales ont été un handicap à l'essor de la lutte. Ce qui fut le cas en cette période.

mai 1968

Si aujourd'hui on présente mai 1968 comme une référence dans les luttes sociales, force est de constater que la situation économique politique et sociale actuelle ne correspond plus à celle de cette époque. Du fait de la modification des activités économiques du pays, notamment par l'affaiblissement de son secteur industriel lourd, le salariat s'est modifié. Les statuts et emplois pérennes sont de plus en plus détruits rendant l'organisation de l'action syndicale plus compliquée.

la discussion

interventions des camarades :

- Christian BILCO,
- Robert BRUN,
- Norbert CANOVILLE,
- Joël ELLEN,
- Philippe FOURCAULT,
- Gérard GARNON,
- Spartaco GIOVACCHINI,
- Serge GRAUD,
- Paul GUILHOU,
- Elisabeth LIVIO,
- Germain LIVIO,
- Antoine MIGNEMI,
- Gérard MORLIER,
- Jean-Claude SAILLARD,
- Jean-Paul SANDELON,
- Marcel SCHMITLIN.



Notre jeune IHS, avec cet événement social majeur, pourra commencer à nourrir ses archives et ainsi ne pas laisser ces luttes partir dans l'oubli.

Robert BRUN



En 1968 j'étais Secrétaire du Syndicat de l'Agence de Lyon de la Société Lyonnaise d'Entreprise (SLE) et membre du Bureau de l'USB. L'année précédente nous avions fait une grève perdue de deux mois et demi avec des résultats. C'était le cas pour de nombreuses entreprises. En 1967 il y a eu 4 220 000 journées de grève. Les grèves et occupations des facultés et des entreprises en 1968 arrivent dans ce mouvement.

Dans notre entreprise, comme en général dans le mouvement ouvrier, nous avions de la sympathie pour les étudiants et leurs actions, même si l'on ne voyait pas bien quels étaient leurs objectifs et si le cycle provocations/répressions ne correspondait pas à notre vision de l'action. Toutefois nous étions avec les étudiants contre les violences policières.

Deux chiffres l'indiquent clairement : Le 1^{er} mai il y avait 100 000 manifestants et après les violences policières des 3 et 13 mai : 1 000 000 manifestants. Nous savions que De Gaulle ne supportait pas d'être contesté par les masses. Le 17 octobre 1961 la police a assassiné plus d'une centaine d'Algériens, des sources parlent de 200 et le 8 février 1962 à nouveau 9 militants massacrés au métro Charonne. Le 10 mai 68 De Gaulle déclarait à ses ministres « je veux Paris propre et net ».

Durant la semaine où les occupations d'entreprises se sont multipliées, dans notre Agence nous avons d'abord réuni les délégués répartis sur les chantiers, puis le Conseil Syndical une vingtaine de camarades et nous avons décidé de nous rendre sur les chantiers pour ramener le personnel au siège social de l'entreprise. En même temps nous avons informé le Syndicat CFTD du siège de notre initiative.

Les personnels Ouvriers. ETAM et Cadres se sont retrouvés sans doute pour la première fois et nous avons décidé ensemble : l'occupation des locaux, une AG journalière et un Comité d'animation de la grève. Les rapports entre nous ont été plutôt bons durant toute l'occupation même si la CFTD nous a déclaré à un moment être contre les revendications quantitatives que nous avions définies ensemble et être pour des revendications qualitatives, la cogestion et l'autogestion. Il n'y a pas eu vraiment de discussion sur cette question.

Le constat de Grenelle a été apprécié dans l'entreprise comme chez RENAULT, de façon positive sur les avancées et critiques sur les blocages notamment à propos des ordonnances sur la Sécurité Sociale que nous avions combattues en 1967. Le sentiment majoritaire c'était qu'avec la puissance du mouvement en cours on pouvait espérer un meilleur résultat. Ce sentiment a perduré avec les négociations de Branches et celles de notre entreprise. Ce que nous avions du mal à comprendre c'est que le rapport des forces réel ne s'apprécie pas seulement en nombre, ni de participants, ni de jours de grève, mais dans un mouvement montant ou descendant. Après la manifestation de la droite le 30 mai et les reprises partielles suite aux négociations d'entreprises, le mouvement n'était plus montant.

Cependant il faut mettre au crédit des grèves de mai 1968, les résultats obtenus dans les mois qui ont suivi sur le droit syndical, la mensualisation des ouvriers, les



témoignages

mutuelles professionnelles, la formation professionnelle (CfP), l'indemnisation du chômage et même les classifications, un peu plus tard. Ce sont incontestablement des acquis de 68. Nous avons fait beaucoup d'adhésions mais nous en avons conservé insuffisamment. Des causes sont à rechercher dans le contexte mais pas toutes. Nous avons besoin de regarder comment nous intégrons les nouveaux adhérents. Ils avaient sûrement besoin d'aide sur la durée pour faire leur expérience et de formation, mais n'aurait-il pas été souhaitable qu'ils rejoignent dans un premier temps un Syndicat de base ayant une réelle activité de Syndicat et non de délégués du personnel ou du CE, pour prendre en compte la dimension complète de l'activité syndicale ? A propos des rapports étudiants/ouvriers. C'est à partir des occupations d'entreprises que les rapports sont devenus plus difficiles, même s'il y avait eu des critiques avant.

Le mouvement changeait de nature, ce sont les occupations d'entreprises qui devenaient le centre, cela n'a pas été bien vécu. Pourtant les convergences étaient possibles. Le mouvement étudiant était parti sur un problème de société et il évoluait vers une contestation du système capitaliste. Le mouvement ouvrier avait décidé les occupations sur une base revendicative et évoluait vers « 10 ans ça suffit » et « gouvernement populaire ».

Il y avait une convergence possible, elle n'a pas eu lieu. Tant d'un point de vue revendicatif (les revendications qualitatives) que du point de vue politique (le Meeting de Charley) une partie des dirigeants syndicaux et politiques jouaient « perso », ce qui rendait impossible un débouché politique.

Le pouvoir était-il à prendre ? A priori pourquoi pas ? Il y avait entre 8 à 10 millions de grévistes, les entreprises et les facultés étaient occupées, un mouvement uni et déterminé pouvait en avoir l'ambition, mais nous

des sur le déficit de la Protection Sociale dans trente ans. Les ordonnances remettant en cause la Sécurité Sociale en 67 avaient provoqué des débats dans les entreprises et créé ainsi les conditions de la mobilisation ouvrière dans les luttes de 68.

Je rappelle à ce sujet que dans mon intervention aux stages CHSCT sur le besoin de l'humain à se protéger des risques d'altération de sa santé, j'ai un temps fort sur les conquêtes du CNR. Cet outil est à disposition de tous dans nos structures et relais fédéraux.

Extrait du livre
« SAVARE, une histoire singulière,
50 ans de la vie du syndicat »
de Gérard Morlier



« La Place Saint-Pierre était le lieu de rassemblement des manifestants et tout compte fait ce n'était pas très loin du périmètre des EIS SAVARE.

Alors qu'en Centre-Ville la vie semblait s'arrêter, que les grands commerces, les transports urbains, les administrations avaient cessé leurs activités, chez SAVARE les camions chargés de bois continuaient d'assurer leur livraison. Bien sûr les travailleurs de chez SAVARE n'étaient pas indifférents à ce qui se passait dehors, ils avaient aussi des revendications à exprimer, mais comment faire pour s'associer au mouvement.

Pas (encore) de Syndicat, des délégués maisons et un patron paternaliste et autoritaire, il était difficile de lancer le mouvement. Gérard, le jeune homme de 20 ans embauché comme chauffeur, vibra d'impatience de pouvoir faire bouger les choses. Il lui est venu l'idée saugrenue de lancer une rumeur qui pourrait influencer sur le rapport des forces.

Les dockers étaient dans la grève depuis le début des événements. Plus aucun bateau ne pouvait être chargé et les patrons portuaires commençaient à s'impatienter. Les dockers sont connus pour leurs méthodes peu orthodoxes qui pouvaient aller de l'intimidation verbale jusqu'à l'affrontement physique et le coup de poing.

La menace d'une descente de ces grosses brutes de bolcheviques était à craindre. Il avait suffi que Gérard annonce qu'il tenait de source sûre, que les dockers viendraient en grand nombre pour empêcher les salariés de travailler, pour que la panique s'emparât du Directeur.

Il avait fait prévenir par ses Cadres, que les travailleurs devaient rester chez eux le lendemain. Pour ne pas susciter la colère et prendre le risque d'une vraie grève, il avait fait annoncer que tous seraient payés pour cette journée. Cette journée de congé rémunéré supplémentaire, dans une période où la revendication du temps libre était fortement exprimée, restera comme l'événement marquant de mai 1968 pour les salariés de chez SAVARE »

* A paraître en avril 2019

pour réussir un bon renforcement et une continuité syndicale de bon niveau, c'est comme en cuisine, il y a une base de recette et ensuite chacun l'agrèmente, selon son inspiration ou son humeur du jour.

Deux bases sont à votre disposition :

→ **Le syndicat actif pour la continuité syndicale,**
avec pour objectif la création d'une section syndicale d'entreprise ou la création d'une section multipro dans la localité avec l'aide des structures les plus proches.

Nous pensons qu'il est anormal que nos syndiqués et, pire, nos militants partent de l'entreprise sans qu'il n'y ait de prise en compte de la part du syndicat actif de les garder dans la maison CGT.

La Commission Orga Renforcement de notre UFR a édité un certain nombre de documents destinés aux membres de la Commission Exécutive de l'UFRCA.

et aux référents. Ces documents doivent nous permettre de ne pas trop perdre de syndiqués lors des départs à la retraite, voire d'en récupérer la totalité si le boulot est bien fait en amont.

→ **Le renforcement en territoire,**

comme cela se pratique dans le 44. Bien sûr, c'est une autre approche, beaucoup plus large puisqu'on récupère des retraités issus de différentes activités, autres que celles de la Construction, du Bois et de l'Ameublement.

L'avantage est de ne pas laisser des retraités dans la nature. Cette pratique nécessite des forces militantes importantes, puisqu'il faut se déplacer sur un territoire donné et y tenir des permanences régulières.

Voici deux pistes qui, normalement, améliorent les résultats en matière de continuité syndicale et de renforcement. Ceci n'est qu'une petite introduction au débat qui devrait être fructueux de la part de l'ensemble des participants de ce Comité Général.

continuité syndicale



Jeudi 31 mai 2018

rapport introductif :

→ **Alain HOFFECARD**



**Organisation/
renforcement**

rapport :

→ **Pascal LEBLEU**



La Commission Organisation et Renforcement a pour rôle d'aider les Sections de Retraités de notre Fédération afin de renforcer leurs activités et leurs liens pour faciliter la syndicalisation.

Elle est composée de 5 personnes :

- Alain HOFFECARD,
- Michel VILLARD,
- André HILDEBRAND,
- Jean-Paul SANDELION
- et moi-même.

Dans la continuité de notre dernier Congrès (6^e), le Bureau a décidé de nous soumettre un plan de travail :

- Désignation d'un référent par région ;
- Organisation de réunions régionales ;
- Versement régulier des cotisations syndicales ;
- Le rappel de paiement des cotisations syndicales que nous faisons chaque année nous montre que ce n'est pas la priorité pour beaucoup de nos sections. Le renforcement et le paiement des cotisations sont vitaux pour notre syndicat ;
- Nous préconisons que les trésoriers effectuent des versements réguliers, tous les 3 mois, si possible.

La désignation d'un référent par section ou région est indispensable car nous devons :

- Avoir plus d'information sur la vie de notre syndicat ;
- Mieux répertorier nos adhérents ;
- Aider à la mise en place de sections retraitées dans les syndicats d'actifs ;
- Concrétiser la continuité syndicale.

Notre commission s'est mise au travail et nous avons mis à jour :

- Le cahier Orga avec le plan de travail pour l'année 2018 ;
- La création de la feuille de route du référent ;
- Pour le moment, 10 personnes se sont proposées comme référent.

Notre Commission s'est réunie le 25 janvier 2018 où la décision avait été prise de convoier les référents le 22 fé-



la discussion

interventions des camarades :

- CANOVILLE,
- CHAPELON,
- FLORET,
- GIRAUD,
- GREGOR,
- GUERINEAU,
- GUILHOU,
- HARDY,
- HOFFECARD,
- LEBLEU,
- LIVIO,
- MASSIET,
- MIGNEMI,
- MILLET,
- MOREUILLE,
- PLUMELET,
- SANDOLION,
- SCHMITLIN,
- THOMASSIN,
- VELLILA.



vrier 2018 à Montreuil pour mettre en place leur feuille de route.

Hélas, ce fut un échec. Un seul référent a répondu présent à notre réunion. Nous aurions préféré étudier le cahier Orga 2018 et la feuille de route du référent collectivement mais les circonstances l'ont décidé autrement. Il nous paraît urgent de savoir si la très faible participation à notre réunion était liée aux choix de la date ou à un désintérêt.

La situation est préoccupante. On constate sur le terrain que nos effectifs vieillissent, des sections s'affaiblissent et certaines risquent de disparaître, faute de relève.

Depuis plusieurs années, la Commission Orga-Renforcement a essayé de mettre en place différentes actions. Nous devons être plus persévérants dans nos projets et avancer pas à pas pour obtenir des résultats.

La désignation des référents est l'élément phare de notre Commission et nous devons impérativement la réussir. Elle nous permettra d'avoir une vision claire de nos effectifs et de l'efficacité dans notre travail.

Nous ne changerons pas d'objectif et nous prendrons le temps qu'il faut pour le réaliser afin de présenter un bilan positif au prochain Congrès.



contri

bruno gourdon

les pratiques militantes
en Loire-Atlantique



butions



J.C. saillard
sur la RP

Résolutions
prises
par le Comité
général
à l'unanimité

→ 1. Préparation du 14
juin en diffusant le matériel
sur les lieux de vie (*marchés,
supermarchés, gare ...*) ;

→ 2. Objectif des pétitions
contre la CSG : 4 feuilles pé-
titions à faire signer autour
de soi par les camarades ;

→ 3. Création de sections
de retraités dans les syndi-
cats d'entreprises existants
ou de sections multipro-
fessionnelles pour regrou-
per les isolés.



Prendre appui sur nos propositions re-
vendicatives, pour convaincre le retrai-
té de s'organiser afin d'être lui-même
un élément actif de la défense de ses
revendications propres, est une oppor-
tunité à saisir pour donner plus de vi-
gueur à la construction d'une société
pour tous les âges. Le syndicalisme
retraité change, évolue. Alors il y a lieu
de le faire percevoir tel qu'il est : divers
et varié dans sa composition, uni sur
de fortes valeurs et attentif aux préoc-
cupations multiples qui se manifestent
liées aux différentes tranches d'âge du
monde retraité.

Articulation
sections pro
et actions
en territoires

16 millions de retraités, « un boule-
versement » considérable est amorcé
dans la société. Au regard des 102 000
syndiqués à l'UCR CGT.

Un rappel : en 1984, lors de la création
de l'UCR, nous comptions 200 000 ad-
hérents.

Aucun d'entre nous ne peut se satis-
faire d'une telle situation. En 2017 nous
éitions 2 450 adhérents à l'UFRCSA soit
un peu plus de 10 % de l'effectif fédéral.
La nécessité de soigner la continuité
syndicale, de recourir à une syndica-
lisation massive, prend un caractère
d'urgence.

Le développement de l'action des re-
traités pour gagner sur les revendi-
cations est entièrement tributaire du
« rapport de force » qui reste à construire.
Le constat n'est pas nouveau. Il est
impératif de redimensionner la ques-
tion du renforcement dans toutes nos
structures pro et interpro, non pas de
temps à autre, mais bien en termes
d'activités permanentes.
« L'adhésion pour la gagner, comme
l'action, ça se prépare » !!

Un syndicalisme de proximité,
attractif, ancré sur le territoire
et dans le réel est à coup sûr
un moyen de proposer
et de concrétiser des adhésions.

Au plus près
des lieux de vie
des retraités

Notre pratique dans le 44, à l'initiative
d'Albert LABARRE, est de réunir les
retraités dans leur commune, sur leur
lieu de vie pour leur permettre de fina-
liser leur dossier de retraite avec des
référénts formés sur le département
(formation « dossier retraite »).

Des conquis sociaux ont été possi-
bles lorsque le mouvement ouvrier a
été en mesure de créer le rapport de
force suffisant.

Le lien avec les actifs est essentiel
à la continuité syndicale. La discus-
sion a souligné l'importance des réu-
nions de sections et de l'information
aux retraités par « boîitage ».

Le Cogitiel est un excellent outil là où
il est tenu à jour. Comment contacter
les actifs proches de la retraite si les
dates de naissance ne sont pas sai-
sies sur le logiciel ? C'est pourtant
une des clés de la continuité syndi-
cale. Certains syndicats gèrent bien
le cas des « retraitables ».

La réflexion sur le renforcement doit
avoir une approche différenciée se-
lon les Branches. Il ne faut pas se
focaliser sur la campagne SMPP et
finir par occulter nos revendications
spécifiques de retraités : dépen-
dance, EHPAD, pension de réversion,

retraités vivant sous le seuil de pau-
vreté. Des interventions ont insisté
sur la nécessité d'organiser le dé-
ploiement en territoire. Les retraités
transmettent aux actifs les valeurs
de la classe ouvrière, témoignent
des luttes passées et peuvent redon-
ner espoir aux camarades en luttant.
Il faut se donner des repères pour
déterminer le cadre de la création
d'une section de retraités : à partir

de combien de copains ? Comment
répondre aux sollicitations des UL
et UD ? Quelles sont les conditions
à réunir pour maintenir un lien fruc-
tueux avec les USR et l'UCR.

Il faut tenir tout à la fois des perma-
nences syndicales et des réunions
en territoire.

J.P. Sandelion : expérience locale du
26-07 ...

Il est indispensable de faire preuve
de rigueur dans le suivi des actions
et de la vie syndicale.

De nombreuses interventions ont
tourné autour du rôle des référénts
dans le renforcement en région tant
pour l'impulsion que pour le suivi
des actions.

La multiplication des associations
de retraités et du rôle que les Pou-
voirs Publics leur attribuent, pose
le problème de la place de la CGT
vis-à-vis et dans ces structures non
syndicales.

vote
statutaire

→ Cooptation
de Jean-Claude SAILLARD à la
Commission Exécutive de l'UFR

unanimité

Il est plus facile de gagner
des adhérents retraités militants
que des syndiqués actifs !

PRO BTP, LE MEILLEUR

DE LA PROTECTION SOCIALE



SANTÉ PRÉVOYANCE RETRAITE
ASSURANCES ACTION SOCIALE VACANCES

INSP 02.44 - V3 - 12/2016 - © Gettyimages



JEUDI 31 mai 2018

CLÔTURE DU COMITÉ GÉNÉRAL

→ Michel DIAMANTIS

Syndicalisme inter-générationnel

Notre temps de travail a été court mais dense. Pour permettre à chacun d'arriver nous n'avons commencé qu'en début d'après-midi hier et ce matin l'UFR a tenu à donner la parole à l'IHS fédérale qui a ainsi pu réaliser sa première initiative publique en contrepoint des « commémorations » officielles des événements de mai 1968 en rappelant le rôle déterminant des luttes ouvrières

des années 66 et 67 qui ont débouché sur la grève la plus massive que la France ait connue. Le rappel de ces luttes où rien n'était écrit d'avance a éclairé l'ensemble de nos travaux.

Ce Comité Général montre que le syndicalisme inter-générationnel n'est pas une formule creuse. J'en prends pour preuve la participation à nos travaux de la Direction Fédérale (photos) représentée par son Bureau et des membres de la CEF. Au nom de l'ensemble de l'UFRCSA,

je tiens à les remercier chaleureusement. Les décisions prises nous engagent. Les deux premières à très court terme, la troisième réaffirme notre volonté de tenir les deux axes de la CGT : professionnel et territorial. Dans un an, nous aurons à rendre compte de cet engagement solennel ainsi bien sûr que de la réalisation de la feuille de route votée par le Congrès de 28 résolutions.

Nous avons du pain sur la planche, tout de suite pour le 14 juin et la pétition, dès la rentrée pour la feuille de route. Au travail !





jean-claude guérineau

Une réflexion

L'argumentation gouvernementale justifiant sa politique austéritaire, est de souligner que la France, en matière de « *prélèvements obligatoires* », se positionne au-dessus de la moyenne européenne. (48,3 % contre 40,7%).

Ce qui expliquera selon nos maîtres à penser, la perte de rentabilité et de croissance de nos entreprises. En oubliant au passage de préciser à quoi servent ces prélèvements, surtout dans le domaine social ! Trop de laqresse dans notre « *couverture sociale* », il nous faut donc en venir à une vie conforme aux normes bruxelloises. Les 3 % de déficit du PIB ne sont plus un objectif, mais sont devenus un dogme ! La réduction du « *pacte social* » (Code du Travail, Santé, Éducation, Services Publics, la Retraite ...) est la seule solution possible, rien d'autre ne peut être envisagé, d'où rupture du dialogue et des mesures prises au pas de charge. Si l'on en croit nos apôtres du libéralisme, vendre les biens de l'État, tout marchandiser devrait nous conduire à être créatif d'emplois, nous rendre plus compétitifs, sans nous préciser, bien sûr, sous quelles conditions d'existence cela nous sera imposé, jetant par-dessus bord une société, que nous, retraités, avons connue, plus solidaire plus fraternelle. Pour que ce concept nous imprègne, l'on nous sert à tous les journaux télévisés, cette notion de « *compétitivité* », pour bien nous faire comprendre que la diminution « *des coûts* » (surout du travail) en est le passage obligé. Irraduction : perte de droits, de couverture sociale, plus de flexibilité ... L'entreprise est devenue une machine à fabriquer du « *cash* » ... plus question de jouer un rôle social dans la société et surtout de répondre aux besoins humains. Pour accompagner ce discours ils ne manquent pas de mauvaise foi, Patronat et Gouvernement, en argumentant tous azimuts, un exemple édifiant « *l'assistantat* » dont bénéficieraient trop de français. Un comble, les rôles aujourd'hui sont inversés. Les assistés ce sont eux ! Crédit et baisse d'impôts, CISE, réductions des charges sociales ... Le tout près de 40 milliards distribués, sans réel contrôle. Pour un résultat maigre vu du mauvais côté de la vitrine : l'emploi stable stagne, plus de précarité, moins de couverture sociale, les délocalisations utilisées comme moyen de pression ... Mais de l'autre côté les choses ont une autre allure : les marges reconstituées, les profits largement distribués l'évasion et l'optimisation fiscale bat son plein ...

Les riches le sont de plus en plus, les pauvres voient leur avenir bouché, 9 millions de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté, triste bilan pour la 5^e puissance mondiale.



le mag

La fracture numérique, un combat syndical

Le terme de fracture numérique est plutôt récent et il requiert quelques éclaircissements. Depuis quelques années on observe un véritable fossé qui s'est creusé entre les utilisateurs et les non-utilisateurs des technologies informatiques.

Une autre catégorie est récemment apparue, celle des utilisateurs dit « *de second degré* » c'est-à-dire ceux qui sont équipés, mais ne maîtrisent pas les outils informatiques. Cette fracture numérique touche particulièrement les personnes âgées. Il faut savoir que ceux qui n'ont pas Internet ou qui ne se sentent pas à l'aise avec l'outil informatique seraient plus d'un tiers des personnes vivant en France. La question de l'accès au numérique et celle de l'accès aux services publics sont vécues par beaucoup, comme une seule et même question. C'est encore plus vrai dans les petites communes où les deux tiers des habitants sont exclus d'Internet ce qui creuse encore plus les inégalités territoriales. Différents sondages ont d'ailleurs montré qu'un nombre important d'usagers de services administratifs courants, rencontraient des difficultés pour accomplir des démarches apparemment simples. Ainsi, en 2019, tous les contribuables devront faire leur déclaration de revenu en ligne. L'inquiétude est évidente chez les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur, à un smartphone, qui n'ont pas de couverture réseau ou qui s'embrouillent devant le clavier et un écran qui affiche des « *Cliquer ici* » qui semblent des pièges irréguliers. Alors bien sûr, il y a ceux qui se sentent parfaitement intégrés à cette société dites des nouvelles technologies, mais ceux qui s'en sentent exclus cette fracture numérique et il convient d'agir pour supprimer les écarts à cette fracture numérique. Les nombreux facteurs qui ont creusé le fossé entre les hyperconnectés et ceux qui sont en grandes difficultés devant les nouvelles technologies sont connus : l'âge sensible avoir une influence significative, mais pas seulement. Le sexe, la catégorie socio-professionnelle, les revenus, le niveau d'études ou le nombre d'enfants sont autant d'éléments qui jouent un rôle majeur dans l'apparition de ce fossé. La fracture numérique est donc une dure réalité, par beaucoup et l'inquiétude ne cesse de monter. Pourtant il faut bien avoir conscience que les inégalités dans l'accès aux nouvelles technologies ne sont pas révélatrices d'une nouvelle division sociale, mais bien l'expression des inégalités sociales qui préexistaient avant l'expansion d'Internet.

La lutte contre les inégalités est bien une dimension de l'action syndicale et la question de la fracture numérique doit être prise en compte par nos organisations syndicales de retraités.



GÉRARD M ORLIER



COLLECTIF RETRAITES CBA de NORMANDIE

Les représentants des retraités normands de la Construction du Bois et de l'Ameublement se sont réunis le 26 avril 2018. Nous nous sommes retrouvés à Mondeville où tout avait été organisé par les copains de Caen.

Il y avait 12 personnes : 4 du Calvados, 2 pour la Manche, 4 pour la Seine Maritime, et 2 pour l'Eure. Après la présentation des nombreux événements qui ont eu lieu dans notre région, les participants ont fait un bilan sur la participation et l'efficacité de leurs actions dans leur département. En général, les retraités ont répondu présents dans les manifestations. Il n'est pas toujours facile de mobiliser chez les actifs et les difficultés vont s'accroître dans les entreprises à cause des nouvelles « *lois travail* » qui vont bientôt s'appliquer.

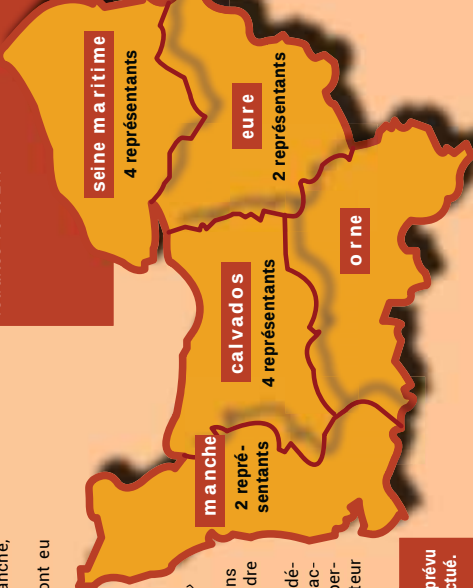
Les retraités ont un rôle à jouer en soutenant les actifs, sans oublier leurs revendications. Nous devons faire comprendre aux gens que sans leur mobilisation on n'y arrivera pas. Des distributions de tracts ont été faites dans chaque département afin d'informer la population des problèmes actuels qui sont passés sous silence par les médias. Des permanences ont également été mises en place dans le secteur de Caen.

Les représentants des retraités CBA normands ont prévu de se revoir le 25 octobre 2018 pour évaluer le travail effectué.

■ Alain HOFFECARD Membre du Bureau UFR CBA

décisions

- Développer la distribution de tracts pour informer des difficultés et des revendications des retraités.
- Un accès au Cogitiel (de préférence le rétent).
- Faire une réunion actifs/retraités pour renforcer les syndicats 14 et 50.
- Faire une réunion des syndicats retraités 76 et 27.



comité général 2018



faites votre journal !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

à

propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.

www.ufrcba-cgt.com

